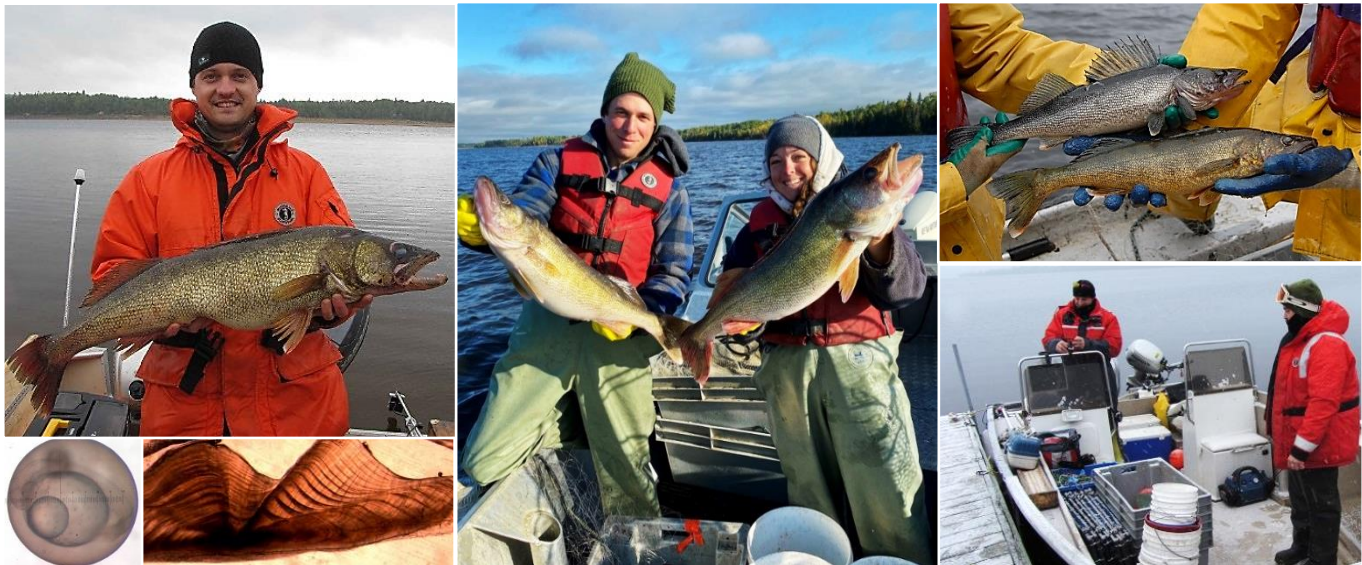




## État de situation du doré jaune au réservoir Gouin



### Bilan des inventaires de 2002 à 2022

Direction de la gestion de la faune  
de la Mauricie et du Centre-du-Québec

#### Mise en contexte

Les populations de dorés au Québec font l'objet d'un plan de gestion depuis 2011<sup>1</sup>. En 2012, une taille minimale de 32 centimètres était appliquée pour la conservation des dorés jaunes au réservoir Gouin. Depuis 2016, seuls les dorés jaunes ayant une taille de 32 à 47 centimètres peuvent être conservés dans ce plan d'eau, et ce, afin d'assurer la reproduction de l'espèce. Dans l'objectif de suivre l'état de situation de la population de dorés jaunes au réservoir Gouin, le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) y réalise des inventaires normalisés<sup>2</sup>. Les trois premiers inventaires ont été réalisés en 2002, 2009-2010 et 2015-2016. Le dernier inventaire a été effectué en 2021-2022, au mois de septembre, par la pose de 62 filets maillants dans l'habitat du doré. L'inventaire exhaustif réalisé en 2002 sur l'ensemble du réservoir Gouin ne pouvant être reconduit faute des ressources matérielles et humaines nécessaires, trois secteurs ont été visés pour le suivi temporel des populations de dorés jaunes au réservoir Gouin sur la base d'un gradient d'abondance issu de l'inventaire de 2002<sup>3</sup> : abondance faible (secteur Brochu), moyenne (secteur Magnan) et élevée (secteur Mâle). Un quatrième secteur a été ajouté pour couvrir d'autres secteurs du réservoir Gouin : secteur Marmette en 2009-2010 et secteur Saraana en 2015-2016. Ce dernier a aussi été retenu en 2021-2022. Les résultats obtenus sont présentés pour quatre secteurs du réservoir Gouin (Brochu, Magnan, Mâle, Saraana), soit les secteurs pour lesquels au moins trois années d'inventaire sont disponibles. Seules les stations communes aux quatre derniers inventaires ont été

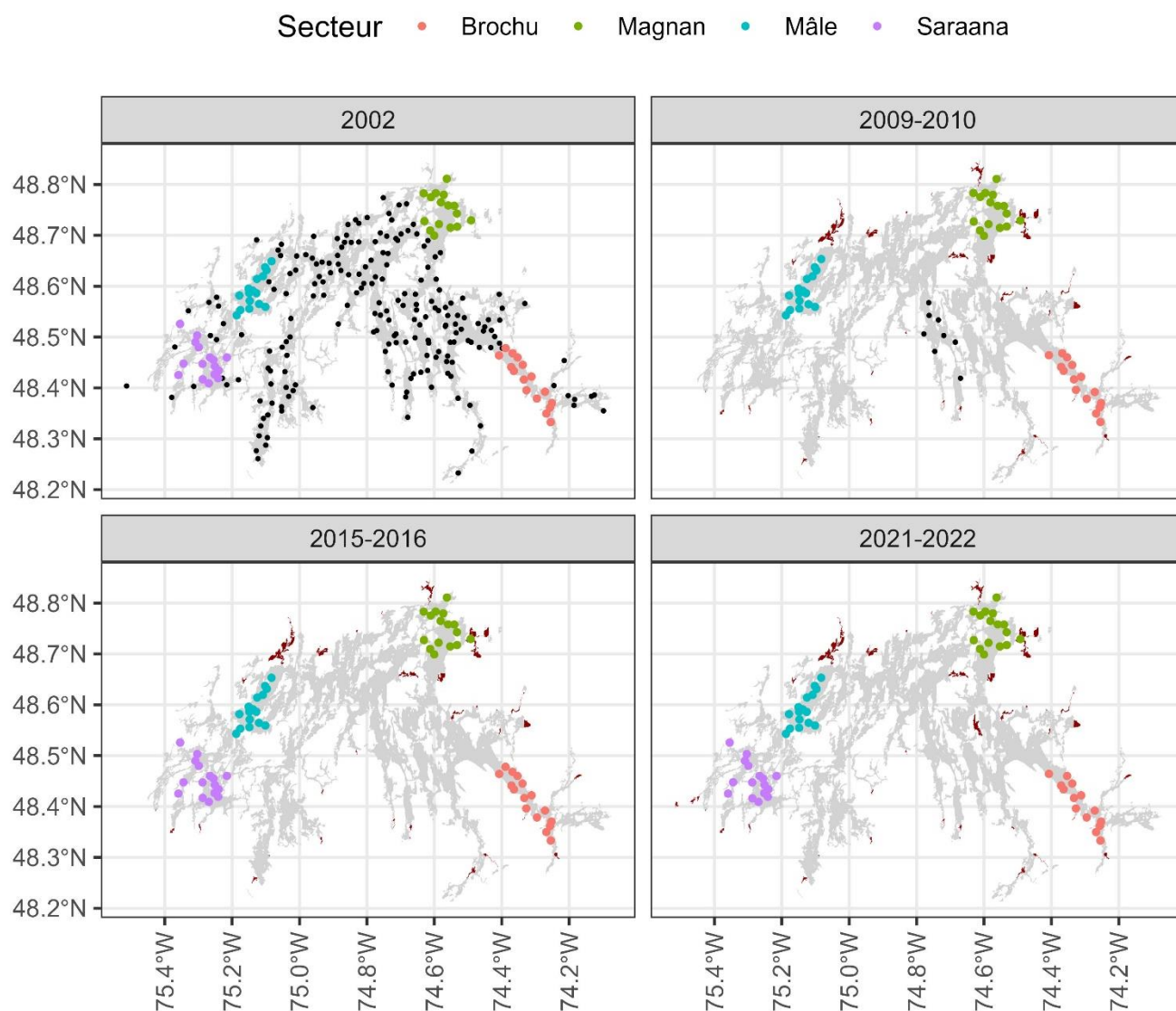
<sup>1</sup> [Plan de gestion du doré au Québec 2011-2016](#)

<sup>2</sup> [Guide de normalisation des méthodes d'inventaire ichthyologique en eaux intérieures - Tome 1 - Acquisition de données; Inventaire ichthyologique provincial du doré jaune \(\*Sander vitreus\*\)](#)

<sup>3</sup> [Pêche expérimentale au réservoir Gouin en 2002 \(2\) Dynamique des populations de poissons](#)



retenues pour les analyses pour ne pas engendrer de biais dans la stratégie d'échantillonnage, ce qui représente un maximum de 16 stations par secteur et inventaire (voir la carte). Ce bilan a pour but de présenter les principaux résultats de ces inventaires et les tendances qui s'en dégagent.



**Carte : Localisation des stations d'inventaire de 2002 à 2022 au réservoir Gouin. Les points de couleur font référence aux stations communes retenues pour les analyses alors que les points noirs représentent les stations d'inventaire qui ne sont pas considérées dans le présent bilan. Les zones en rouge représentent les frayères à doré identifiées comme plans d'eau d'exception dans la réglementation de la pêche sportive.**

Le réservoir Gouin est situé en Haute-Mauricie, sur le territoire de la ville de La Tuque, dans la zone de pêche 14. Le réservoir a été créé en 1917 à la suite de la construction du barrage La Loutre en amont de la rivière Saint-Maurice. La superficie du plan d'eau est de 1 300 km<sup>2</sup>. Il s'étend sur une longueur de 100 kilomètres et sur une largeur de 48 kilomètres. Le réservoir Gouin représente environ 10 % de la superficie des eaux à doré jaune de la moitié sud de la province, à l'exception du fleuve Saint-Laurent. Sa profondeur moyenne est de 5 mètres, mais le niveau d'eau varie annuellement de 2 à 3 mètres selon



les apports d'eau et les besoins des centrales hydroélectriques situées en aval sur la rivière Saint-Maurice. On trouve autour du réservoir une vingtaine de pourvoyeurs et des centaines de villégiateurs qui y pratiquent la pêche au doré jaune et, dans une moindre mesure, la pêche au grand brochet. La communauté Atikamekw d'Opitciwan, située au nord du réservoir, y pratique également la pêche à des fins alimentaires, rituelles ou sociales. En 2000, l'aire faunique communautaire (AFC) du réservoir Gouin a été créée et elle est gérée par la Corporation de gestion du réservoir Gouin (CGRG), qui assure la protection et la mise en valeur des ressources fauniques en collaboration avec le MELCCFP. La limite de prise et de possession est établie à huit dorés en tout.

## État de l'habitat

### Habitat de vie

Le tableau suivant présente les valeurs mesurées au réservoir Gouin entre 2015 et 2022, tous secteurs confondus, pour différents paramètres limnologiques dans la strate de profondeur 0-15 mètres.

| Paramètre                 | Valeurs souhaitables      | Valeurs mesurées |
|---------------------------|---------------------------|------------------|
| Oxygène dissous (mg/L)    | > 3 <sup>4</sup>          | De 8,5 à 9,3     |
| Température de l'eau (°C) | De 12 à 24 <sup>4</sup>   | De 15,6 à 17,6   |
| pH                        | De 5,4 à 9,0 <sup>4</sup> | De 6,2 à 6,8     |
| Transparence (m)          | De 1 à 3 <sup>5</sup>     | De 2,2 à 3,3     |
| Conductivité (µS/cm)      | De 47 à 83 <sup>6</sup>   | De 13,5 à 15,5   |

Les profils physico-chimiques indiquent des valeurs stables d'oxygène, de pH et de température entre 0 et 15 mètres de profondeur, soit la strate à l'intérieur de laquelle les filets expérimentaux étaient déployés. Pour une même année, les quatre secteurs ont des valeurs d'oxygène, de pH et de température très similaires, qui se situent dans les valeurs souhaitables pour le doré jaune, tandis que la conductivité est inférieure. La transparence a diminué de 2015 à 2022 et se situe maintenant dans les valeurs souhaitables. Le secteur Brochu est celui où la transparence est la plus élevée en 2015 et 2016 (valeurs mesurées supérieures à 3,5). Les données ne sont toutefois pas disponibles en 2021 et 2022 pour comparer la transparence avec celle mesurée dans les autres secteurs.

### Habitat de reproduction

Un total de 35 frayères sont répertoriées au réservoir Gouin (voir la carte). Ces frayères sont identifiées comme plans d'eau d'exception (sanctuaires) dans la réglementation de la pêche sportive et l'ouverture de la pêche y est tardive, soit environ huit jours par rapport aux autres eaux du réservoir Gouin.

<sup>4</sup> [Biology, management, and culture of walleye and sauger](#)

<sup>5</sup> [The effect of water clarity on walleye \(\*Stizostedion vitreum\*\) habitat and yield, percid community synthesis. Ontario Ministry of Natural Resources \(Lester et collab. 2002\)](#)

<sup>6</sup> [Light and temperature: key factor affecting walleye abundance and production](#)

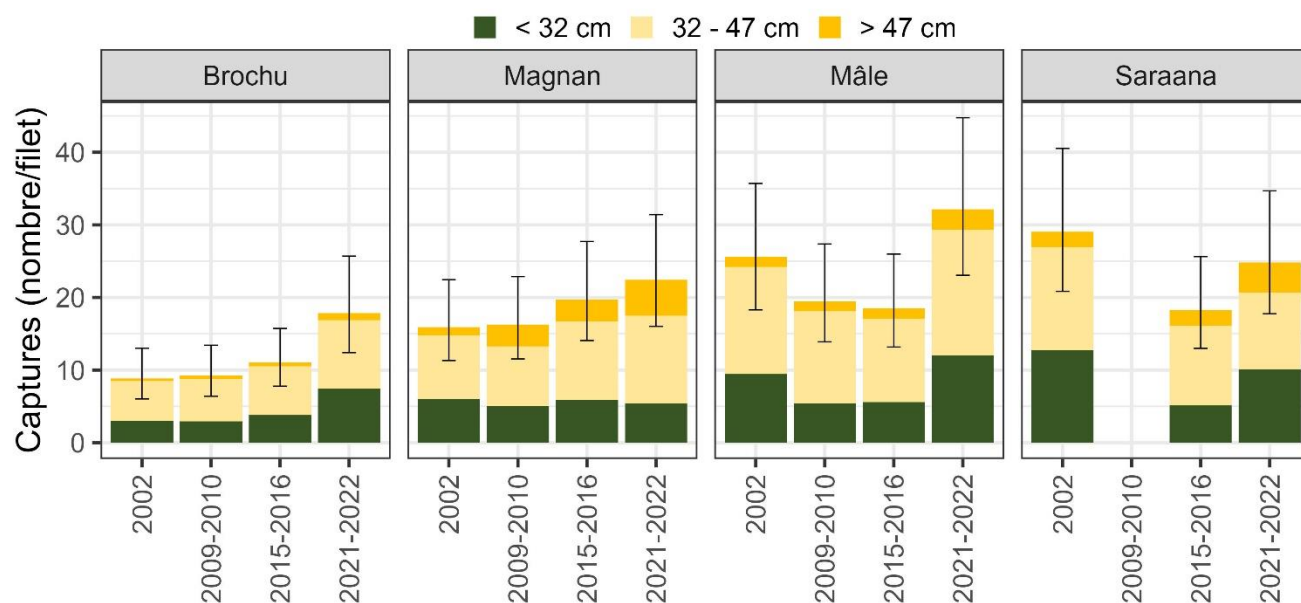




## Abondance et biomasse

### Abondance

Comme il est impossible de déterminer avec précision le nombre total de poissons que comporte une population, la notion d'abondance fait plutôt référence au nombre de poissons qui ont été capturés par unité d'effort, soit le nombre moyen de dorés jaunes capturés par filet.



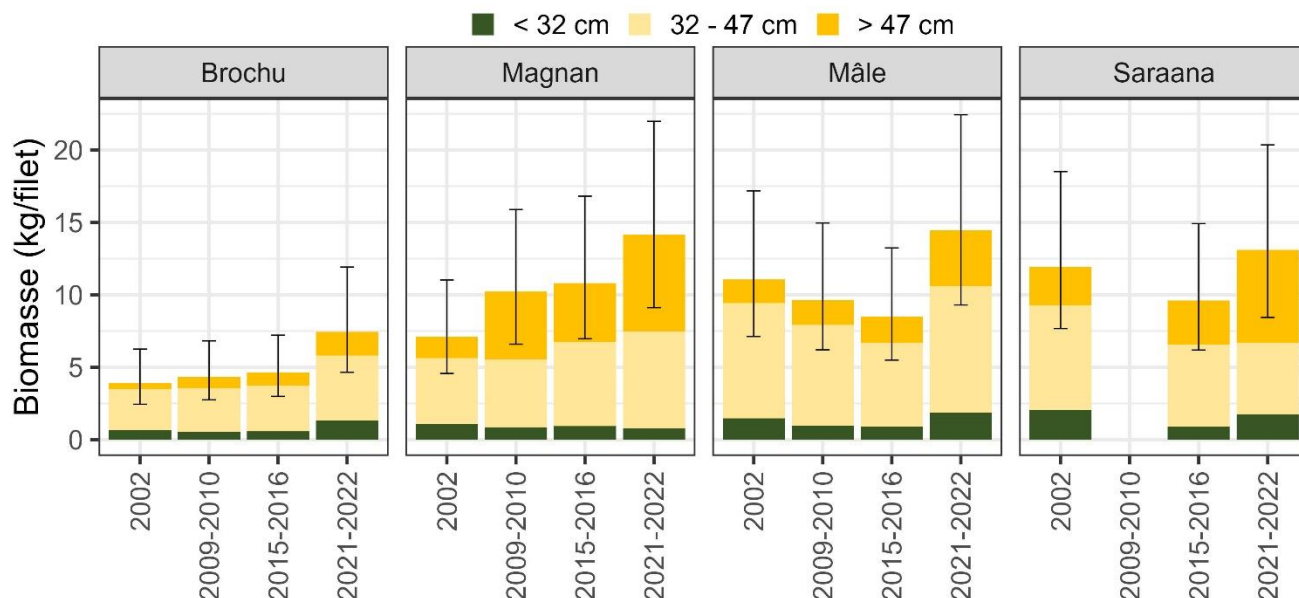
L'abondance des dorés jaunes a augmenté de 2002 à 2021-2022 dans les deux secteurs à l'est (Brochu et Magnan) : elle a doublé dans le secteur Brochu et elle a augmenté de 40 % dans le secteur Magnan. L'abondance a d'abord diminué entre 2002 et 2015-2016 dans les deux secteurs à l'ouest (Mâle et Saraana), pour retrouver une abondance comparable à celle de 2002 en 2021-2022. Les seules différences statistiques relevées entre les secteurs pour un même inventaire concernent l'abondance dans le secteur Brochu, qui était inférieure à l'abondance observée dans les secteurs Mâle et Saraana en 2002. En 2021-2022, le secteur Brochu demeure celui où l'abondance est la plus faible, soit 17,9 dorés jaunes/nuit-filet, ce qui est au-dessus de la moyenne provinciale de 13,7 dorés jaunes/nuit-filet.

La proportion des dorés jaunes dans la gamme de taille (32-47 centimètres) varie de 42 à 65 % entre les secteurs et les inventaires. Globalement, cette proportion demeure stable dans le secteur Magnan (de 50 à 55 %) mais tend à diminuer en 2021-2022 dans les trois autres secteurs, passant de 63 à 53 % dans le secteur Brochu, de 62 à 54 % dans le secteur Mâle et de 60 à 42 % dans le secteur Saraana. À l'inverse, la proportion des dorés jaunes de grande taille (> 47 centimètres) a tendance à augmenter dans l'ensemble des secteurs à l'exception du secteur Brochu, où la proportion demeure stable (de 4 à 6 %). Cette augmentation est graduelle dans le secteur Mâle (de 5 à 9 %) et le secteur Saraana (de 7 à 17 %), et elle est plus marquée en 2009-2010 dans le secteur Magnan, passant de 7 % en 2002 à 18 % en 2009-2010, pour atteindre 22 % en 2021-2022.



## Biomasse

La biomasse par unité d'effort (BPUE) représente la biomasse moyenne (en kilogrammes) des poissons récoltés par filet. Cette valeur contribue à poser un meilleur diagnostic sur l'état de situation de la population.



La grande variation de biomasse entre les stations (barres d'incertitude à 95 % sur le graphique) rend difficile la détection de différences statistiques entre les inventaires d'un même secteur ou entre les secteurs pour un même inventaire. La seule différence statistique entre les secteurs d'un même inventaire est détectée en 2002 : la biomasse mesurée dans le secteur Brochu est inférieure à la biomasse observée dans le secteur Saraana. Les tendances temporelles et les différences moyennes de biomasse entre les secteurs sont toutefois assez claires.

Globalement, la biomasse suit les mêmes tendances que l'abondance des dorés jaunes. Pour chacun des secteurs, la biomasse la plus élevée est observée en 2021-2022. Entre 2002 et 2021-2022, la biomasse a pratiquement doublé dans les deux secteurs à l'est (Brochu et Magnan), elle a augmenté de 30 % dans le secteur Mâle, et elle est restée relativement constante dans le secteur Saraana. En 2021-2022, le secteur Brochu reste celui où la biomasse est la plus faible (7,4 kilogrammes/nuit-filet) comparativement aux trois autres secteurs, dont la biomasse varie de 13,1 à 14,4 kilogrammes/nuit-filet. À l'échelle provinciale, la biomasse moyenne est établie à 7,2 kilogrammes/nuit-filet.

Pour chacun des secteurs, la contribution des dorés jaunes de grande taille (> 47 centimètres) à la biomasse a doublé entre 2002 et 2021-2022. Lors du dernier inventaire, cette contribution est moindre dans les secteurs Brochu (22 %) et Mâle (27 %) que dans les secteurs Magnan (47 %) et Saraana (49 %). La contribution des dorés jaunes de petite taille (< 32 centimètres) à la biomasse est la plus faible et varie de 6 à 18 %, sans tendance claire entre les secteurs ou les inventaires.



## Structure de la population

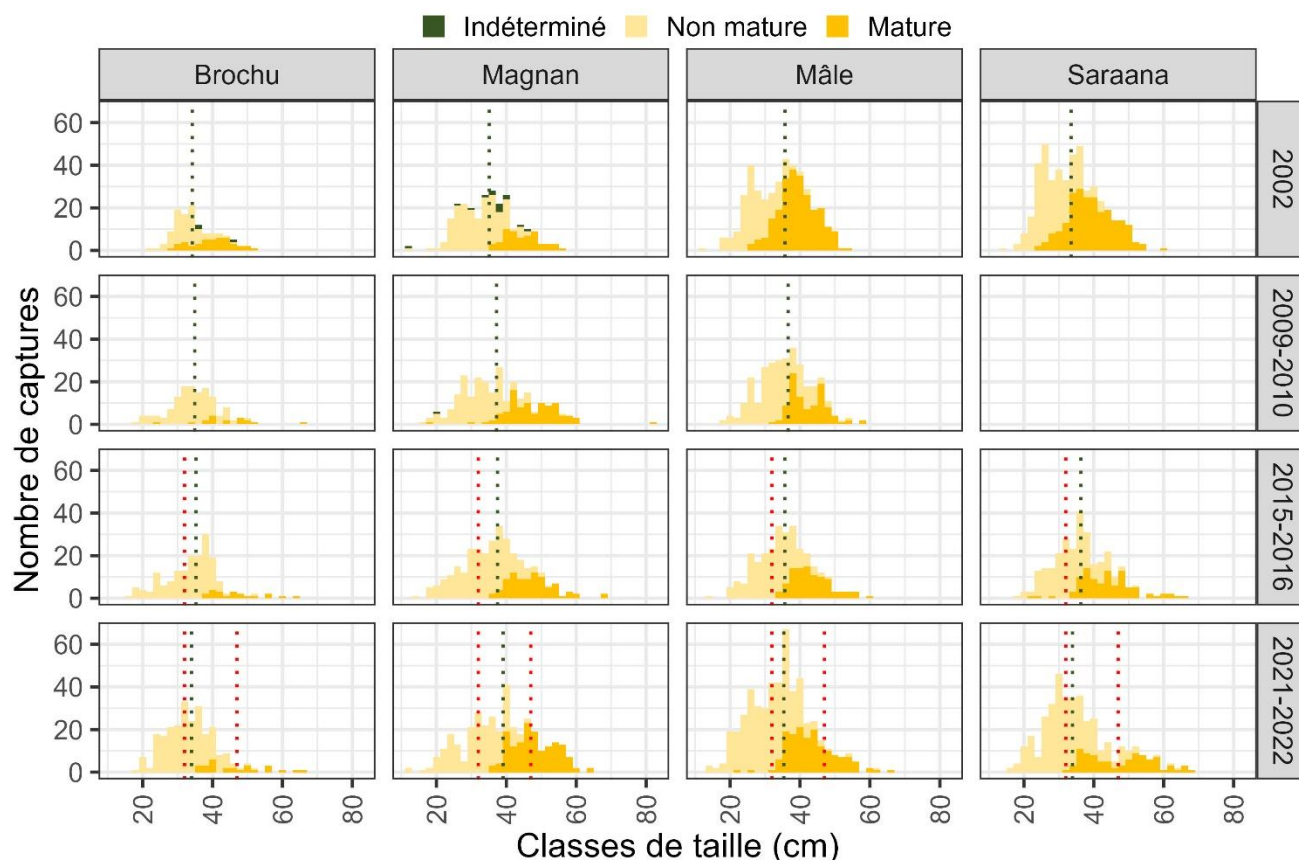
### Taille, masse et âge moyens

| Secteur | Années    | Nombre | Taille (cm) | Masse (g) | Âge |
|---------|-----------|--------|-------------|-----------|-----|
| Brochu  | 2002      | 124    | 35,3        | 441       | 3,7 |
|         | 2009-2010 | 139    | 35,1        | 470       | 3,5 |
|         | 2015-2016 | 177    | 34,4        | 420       | 4,0 |
|         | 2021-2022 | 250    | 34,1        | 416       | 3,9 |
| Magnan  | 2002      | 255    | 35,1        | 445       | 5,4 |
|         | 2009-2010 | 260    | 37,9        | 630       | 5,8 |
|         | 2015-2016 | 316    | 37,3        | 548       | 5,8 |
|         | 2021-2022 | 359    | 38,9        | 631       | 6,8 |
| Mâle    | 2002      | 409    | 34,7        | 433       | 5,8 |
|         | 2009-2010 | 312    | 36,3        | 494       | 6,2 |
|         | 2015-2016 | 296    | 35,9        | 460       | 6,2 |
|         | 2021-2022 | 514    | 34,8        | 450       | 6,9 |
| Saraana | 2002      | 465    | 33,8        | 410       | 5,2 |
|         | 2015-2016 | 292    | 37,0        | 526       | 6,0 |
|         | 2021-2022 | 397    | 36,0        | 528       | 6,5 |

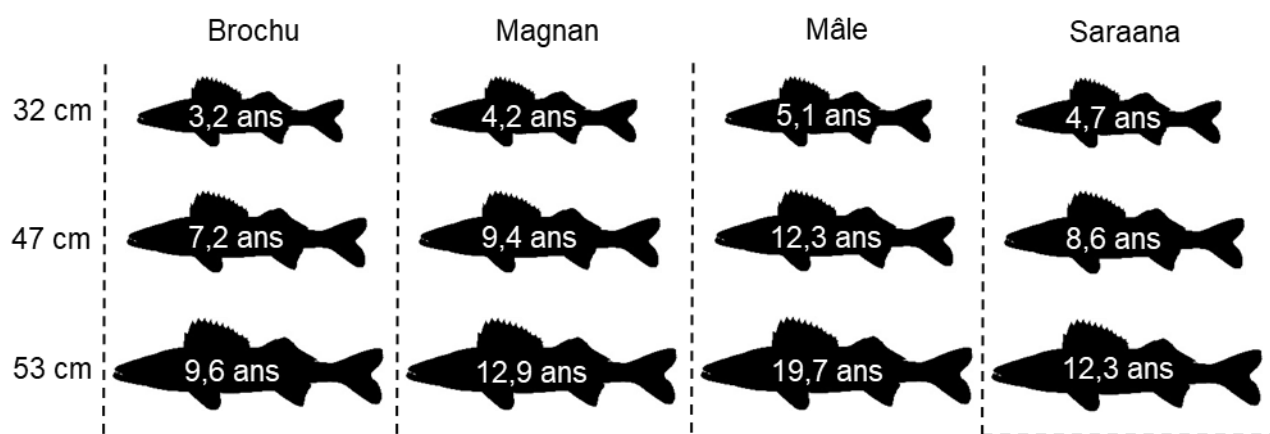
La taille et la masse moyennes des dorés jaunes du secteur Brochu diminuent et leur âge moyen reste relativement constant. En 2021-2022, les dorés jaunes du secteurs Brochu sont environ trois ans plus jeunes que les dorés jaunes des autres secteurs. Les dorés jaunes du secteur Mâle ont une taille et une masse moyennes comparables à celles des dorés jaunes du secteur Brochu. La taille et la masse moyennes des dorés jaunes des secteurs Magnan et Saraana ont augmenté pour être supérieures à celles des dorés jaunes des secteurs Brochu et Mâle en 2021-2022. Entre 2002 et 2021-2022, leur âge moyen a augmenté d'environ un an. La taille des dorés jaunes du réservoir Gouin est comparable à la moyenne provinciale (36 centimètres) et légèrement supérieure à celle des populations à croissance lente (33 centimètres).

### Structure de taille

La distribution en classes de taille, tous sexes confondus, est stable entre les inventaires au sein d'un même secteur, comme en témoigne la longueur médiane (ligne pointillée verte). La taille des dorés jaunes du secteur Brochu est globalement inférieure à celle des dorés jaunes des autres secteurs, et très peu de dorés jaunes matures ont été capturés dans ce secteur. En 2021-2022, la gamme de taille (lignes pointillées rouges) regroupe entre 26 % (secteur Mâle) et 52 % (secteur Saraana) des spécimens matures, dont 65 % (secteur Mâle), 90 % (secteurs Magnan et Saraana) et 100 % (secteur Brochu) des femelles matures. Les lignes pointillées rouge représentent la modalité de taille réglementaire.



Selon les analyses de croissance, voici un aperçu des âges moyens pour quelques longueurs spécifiques de dorés jaunes en 2021-2022 :



Les dorés jaunes du secteur Brochu atteignent la taille de 32 centimètres à un âge plus jeune que ceux des trois autres secteurs. Les dorés jaunes demeurent dans la gamme de taille pendant environ quatre ans (secteurs Brochu et Saraana), cinq ans (secteur Magnan), ou sept ans (secteur Mâle). Les dorés jaunes d'une taille mémorable de 63 centimètres sont peu nombreux dans les inventaires, soit 15 spécimens sur plus de 3 800 captures de dorés jaunes depuis 2002. L'âge de ces derniers était compris entre 10 et 21 ans.



### Croissance annuelle avant maturation (*h*)

| Secteur | Années    | <i>h</i> (cm / année) |
|---------|-----------|-----------------------|
| Brochu  | 2002      | 7,6                   |
|         | 2009-2010 | 7,9                   |
|         | 2015-2016 | 7,3                   |
|         | 2021-2022 | 7,4                   |
| Magnan  | 2002      | 6,1                   |
|         | 2009-2010 | 6,3                   |
|         | 2015-2016 | 6,2                   |
|         | 2021-2022 | 6,0                   |
| Mâle    | 2002      | 5,4                   |
|         | 2009-2010 | 5,4                   |
|         | 2015-2016 | 5,5                   |
|         | 2021-2022 | 4,7                   |
| Saraana | 2002      | 5,5                   |
|         | 2015-2016 | 6,1                   |
|         | 2021-2022 | 5,2                   |

La croissance annuelle avant maturation (*h*) représente l'accroissement annuel des immatures, soit les individus de moins de 35 centimètres. La croissance annuelle avant maturation est stable entre les inventaires au sein d'un même secteur et varie de 4,7 à 7,9 centimètres/année. La croissance *h* est la plus élevée dans le secteur Brochu et la plus faible dans le secteur Mâle. Globalement, la croissance des populations de dorés jaunes du réservoir Gouin peut être considérée comme lente<sup>7</sup>.

## Reproducteurs

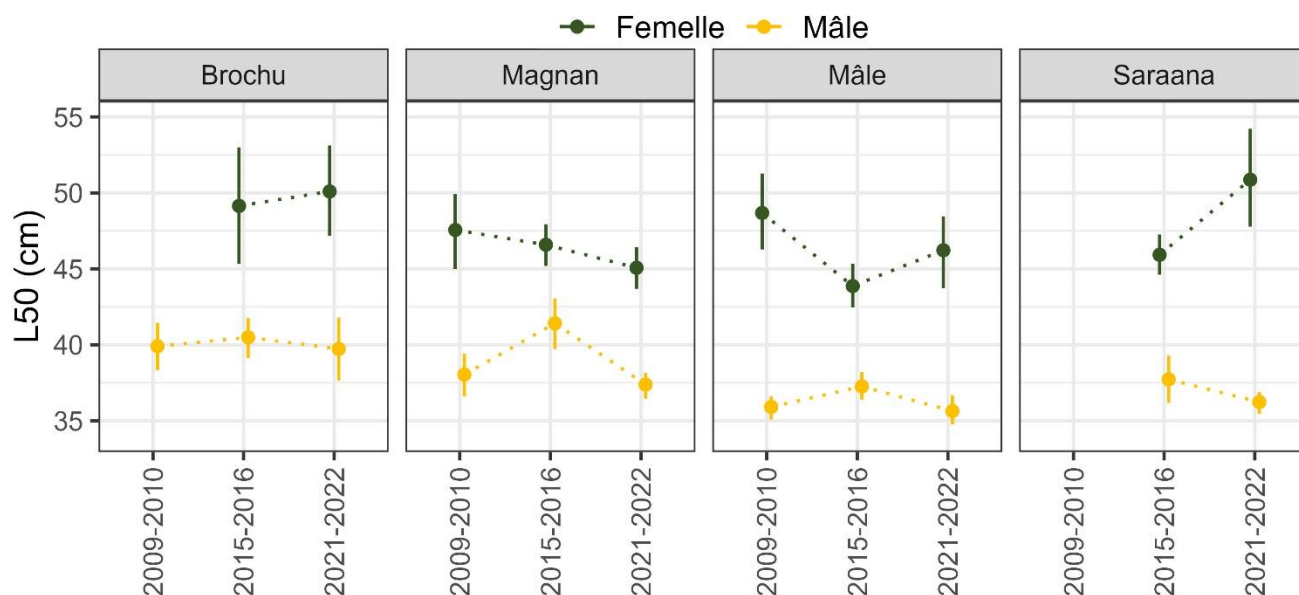
### Âge et taille à maturité

L'âge à maturité sexuelle (A50) et la taille à maturité sexuelle (L50) indiquent les valeurs auxquelles au moins 50 % des poissons vont se reproduire à la prochaine période de fraie. La L50 et la A50 ne sont pas présentées pour 2002 et pour les femelles du secteur Brochu en 2009-2010 en raison d'une trop grande incertitude touchant l'estimation de ces paramètres.

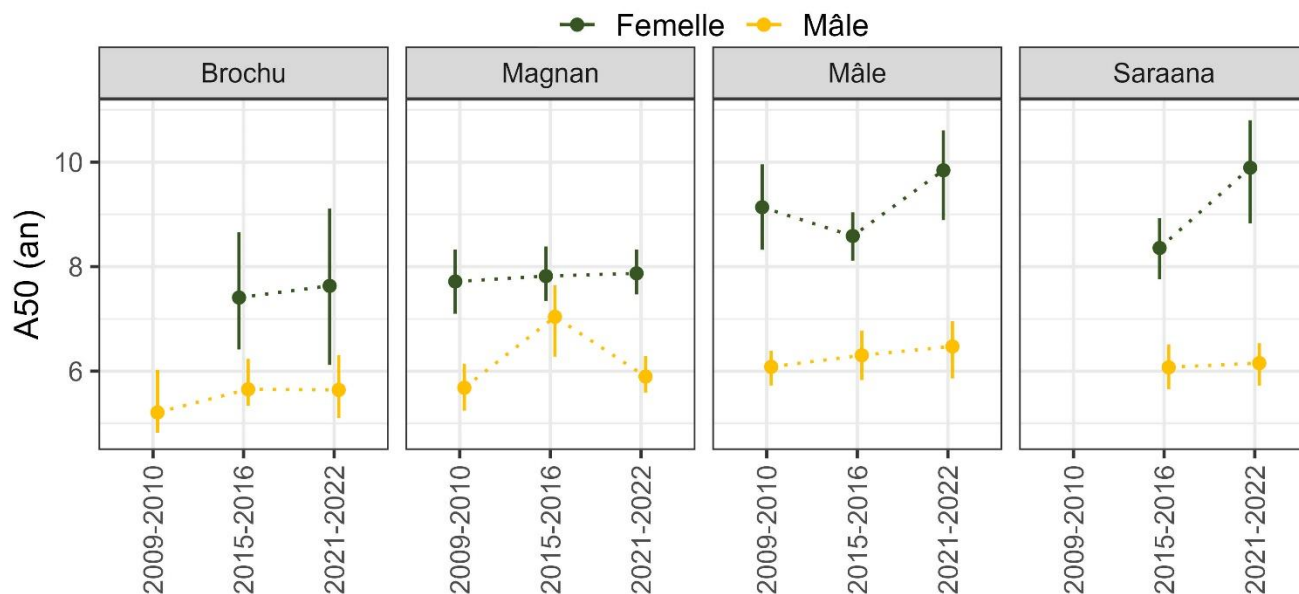
La L50 est relativement stable au sein d'un même secteur depuis 2009-2010. La L50 des femelles est plus élevée de 10 centimètres en moyenne que la L50 des mâles (variation de 5 à 15 centimètres suivant les secteurs et les années d'inventaire). La L50 des femelles est la plus élevée dans le secteur Brochu et la L50 des mâles est la plus faible dans le secteur Mâle.

<sup>7</sup> Plan de gestion du doré au Québec 2011-2016





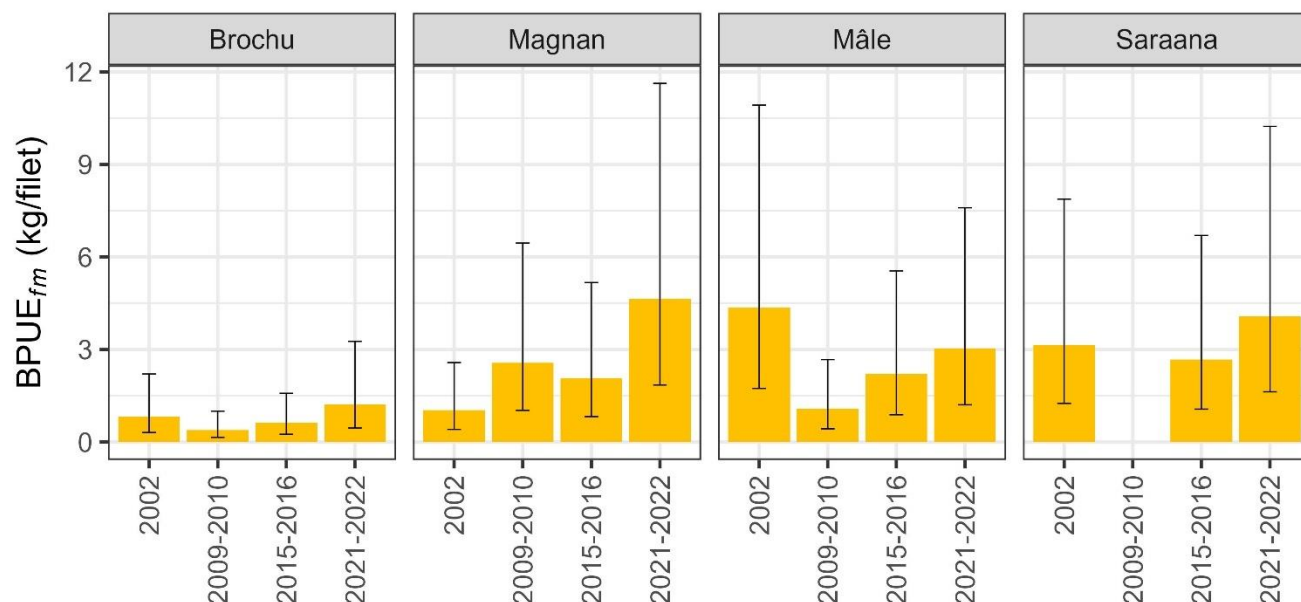
Depuis 2009-2010, la A50 a tendance à augmenter de 2 à 8 % chez les mâles et de 3 à 18 % chez les femelles. Chez les mâles, l'estimation moyenne de la A50 est légèrement inférieure dans les secteurs Brochu et Magnan que dans les secteurs Mâle et Saraana. Ces différences sont plus marquées chez les femelles : l'estimation moyenne de la A50 se situe entre 7,6 et 7,9 ans pour les secteurs Brochu et Magnan, et entre 9,8 et 9,9 ans pour les secteurs Mâle et Saraana.





## Biomasse des femelles reproductrices

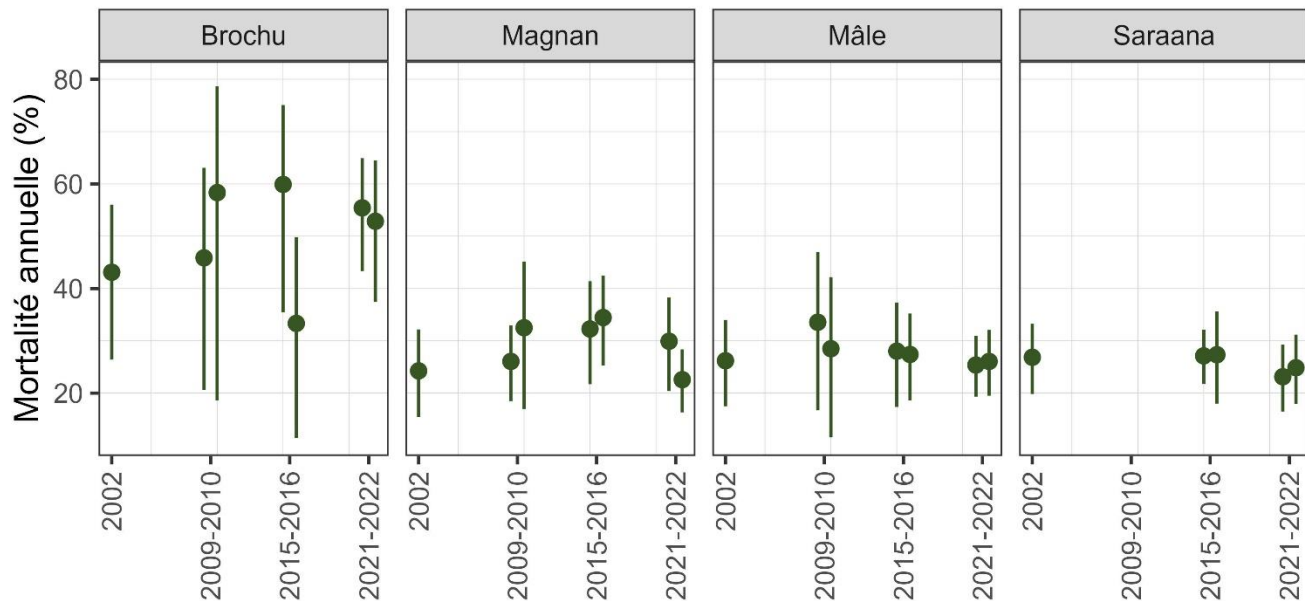
La biomasse des femelles reproductrices ( $BPUE_{fm}$ ) représente la biomasse moyenne (en kilogrammes), par filet, des femelles aptes à se reproduire à la prochaine fraie. Cette valeur constitue un indice additionnel pour poser un meilleur diagnostic sur l'état de situation de la population.



La  $BPUE_{fm}$  augmente de 2009 à 2022 dans l'ensemble des secteurs. En 2021-2022, le secteur Brochu est celui où la  $BPUE_{fm}$  est la plus faible et demeure à 50 % de la moyenne provinciale établie à 2,4 kilogrammes/filet. Le secteur Magnan enregistre la  $BPUE_{fm}$  la plus élevée, laquelle a plus que doublé entre les deux derniers inventaires. Il est suivi du secteur Saraana, puis du secteur Mâle. Globalement, le secteur Brochu se distingue des trois autres secteurs, qui ont des  $BPUE_{fm}$  comparables et au-dessus de la moyenne provinciale, ou des populations à croissance lente (1,8 kilogramme/filet).

## Mortalité

La mortalité mesurée dans une population inclut la mortalité naturelle et celle causée par la pêche. Cette mortalité s'exprime par un taux annuel (%) dans la population. La mortalité est stable et similaire dans les secteurs Magnan, Mâle et Saraana et elle varie entre 23 et 34 %. La mortalité est très élevée dans le secteur Brochu (entre 33 et 60 %) et présente de fortes variations interannuelles. L'incertitude touchant l'estimation de la mortalité dans le secteur Brochu est également plus grande en comparaison avec les autres secteurs, probablement en raison du plus faible effectif.



## Autres espèces de poissons

### Espèces de poissons répertoriées dans le réservoir Gouin

La liste des espèces répertoriées au réservoir Gouin provient de différents inventaires réalisés par le Ministère ou d'autres sources externes.

| Espèces             |                    |                |
|---------------------|--------------------|----------------|
| Chabot visqueux     | Cisco de lac       | Doré jaune     |
| Fouille-roche zébré | Grand brochet      | Grand corégone |
| Lotte               | Méné à tache noire | Méné émeraude  |
| Méné jaune          | Meunier noir       | Meunier rouge  |
| Omisco              | Ouitouche          | Perchaude      |

Outre le doré jaune, la communauté de poissons se compose d'espèces proies, principalement le cisco de lac, le grand corégone et la perchaude, et d'espèces prédatrices ou compétitrices, principalement le grand brochet, la lotte et la perchaude (compétition avec les jeunes stades de dorés jaunes). Il existe également des mentions historiques de ménés de lac, de ménominis ronds, de mullets à cornes, de mullets perlés et d'ombles de fontaine, mais aucune donnée récente ne permet de confirmer leur présence. En 2023, un échantillonnage par ADN environnemental (ADNe) a permis de détecter la présence de chabots à tête plate, d'épinoches à neuf épines et de ménés à grosse tête. Le réservoir Gouin étant un immense plan d'eau, des inventaires de communautés ou de nouvelles analyses par ADNe pourraient révéler la présence d'espèces de poissons qui ne sont pas encore répertoriées.

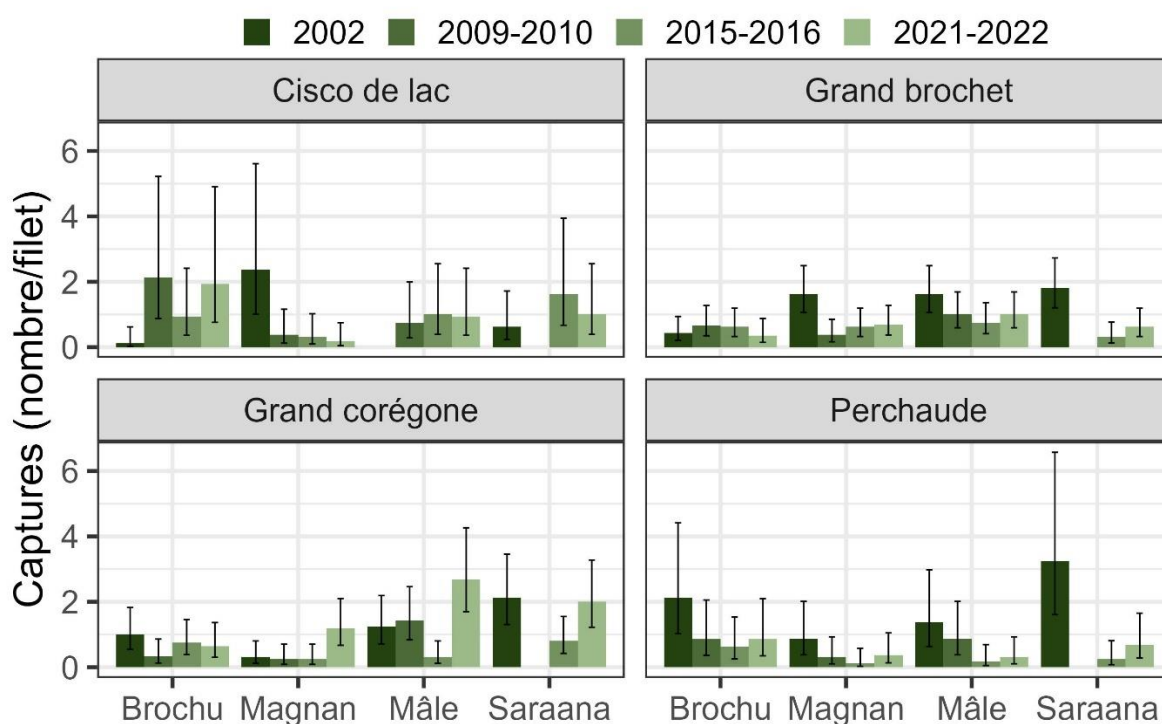


## Espèces proies, compétitrices et prédatrices

### Fluctuation de l'abondance

Les inventaires ne permettent pas de poser un diagnostic précis sur l'état des populations des autres espèces de poissons capturées, mais il est possible de suivre les variations de leur abondance dans l'habitat du doré jaune. Globalement, les captures sont dans un ordre de grandeur plus faible que celles du doré jaune et demeurent anecdotiques (de 0 à 3 captures/filet) : les comparaisons entre les années ou entre les secteurs sont donc majoritairement qualitatives, et les résultats statistiques sont mentionnés à titre indicatif.

Le cisco de lac, le grand corégone et la perchaude sont les principales espèces proies capturées lors des inventaires. Bien que le cisco de lac semble plus abondant dans le secteur Brochu et moins abondant dans le secteur Magnan depuis 2009-2010, aucune différence statistique n'est détectée. L'abondance du grand corégone est globalement plus élevée dans les deux secteurs à l'ouest (Mâle et Saraana) que dans les deux secteurs à l'est (Brochu et Magnan). Plusieurs de ces différences sont soutenues par les analyses statistiques. L'abondance du grand corégone a également augmenté dans les secteurs Magnan et Mâle lors du dernier inventaire de 2021-2022. L'abondance de la perchaude était plus élevée en 2002, particulièrement dans le secteur Saraana, et elle a diminué de plus de la moitié par la suite. En 2021-2022, l'abondance de la perchaude était plus de deux fois plus élevée dans les secteurs Brochu et Saraana que dans les secteurs Magnan et Mâle.



Le grand brochet est la principale espèce prédatrice capturée lors des inventaires. On observe une seule différence significative dans l'abondance du grand brochet, soit une diminution entre 2002 et 2015-2016 dans le secteur Saraana. La même tendance s'observe dans le secteur Magnan. L'abondance du grand brochet est globalement stable depuis 2009-2010 dans l'ensemble des secteurs, avec une abondance légèrement supérieure dans le secteur Mâle.





## En résumé

| Indicateur            | Diagnostic                                                                          | Principales constatations                                                                                                                                                                                                              |
|-----------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Abondance et biomasse |    | L'abondance et la biomasse des dorés jaunes ont augmenté dans l'ensemble des secteurs et se situent au-dessus des moyennes provinciales.                                                                                               |
| Structure             |    | La structure de taille et d'âge est stable depuis 2002 dans l'ensemble des secteurs. La gamme de taille protège une grande proportion des femelles matures. Les populations de dorés jaunes sont considérées comme à croissance lente. |
| Reproducteurs         |    | La biomasse des femelles reproductrices a augmenté mais elle demeure faible dans le secteur Brochu. La taille à maturité est stable au sein d'un même secteur mais l'âge à maturité tend à augmenter.                                  |
| Mortalité             |    | La mortalité est stable et inférieure à 35 % dans les secteurs Magnan, Mâle et Saraana. La mortalité est élevée dans le secteur Brochu.                                                                                                |
| Autres espèces        |  | De nombreuses proies sont disponibles pour le doré jaune, dont le cisco de lac, le grand corégone et la perchaude.                                                                                                                     |
| Habitat               |  | La qualité de l'habitat de vie est stable et favorable au doré jaune. De nombreuses frayères sont identifiées et jouissent de mesures de protection (ouverture tardive de la pêche sportive).                                          |



## Interprétation et conclusion

L'habitat de vie du réservoir Gouin est favorable au doré jaune. En particulier, la concentration en oxygène dissous, le pH et la transparence de l'eau se situent dans les valeurs optimales pour l'espèce<sup>8</sup>. Le doré jaune jouit également d'une abondance et d'une variété de proies disponibles pour son alimentation, autant en milieu pélagique qu'en milieu littoral. Combinés à un climat relativement froid considérant l'aire de répartition du doré jaune, l'ensemble de ces facteurs indiquent des conditions environnementales favorisant la productivité de dorés jaunes dont la croissance demeure lente<sup>9</sup>.

L'abondance et la biomasse des dorés jaunes sont globalement stables ou en augmentation et demeurent élevées en comparaison avec les moyennes provinciales. L'instauration de la gamme de taille exploitée de 32 à 47 centimètres en 2016 pourrait expliquer en partie cette amélioration. En effet, on observe une augmentation de la biomasse des femelles reproductrices ainsi qu'une plus grande proportion de dorés jaunes de grande taille (> 47 centimètres). Lors de l'inventaire de 2021-2022, 40 à 50 % des dorés jaunes se trouvaient dans la gamme de taille, laquelle protège 65 à 100 % des femelles reproductrices. Ce dernier résultat est cohérent avec la taille à maturité sexuelle des femelles, qui varie de 45 à 51 centimètres, ce qui signifie que 50 % des femelles qui atteignent cette taille devraient se reproduire à la prochaine fraie. Les dorés jaunes demeurent toutefois dans la gamme de taille pendant quatre à sept ans, ce qui les rend vulnérables à la pêche sportive pendant cette période.

Contrairement aux trois autres secteurs, l'état de situation de la population de dorés jaunes du secteur Brochu demeure préoccupant, plusieurs indicateurs permettant de conclure à une surexploitation par la pêche. En effet, la mortalité est très élevée, soit plus de 50 % lors du dernier inventaire, et la biomasse des femelles reproductrices se situe à la moitié seulement de la moyenne provinciale, et à près du quart de celle observée dans les autres secteurs. La population de dorés jaunes du secteur Brochu est composée de jeunes individus dont la croissance est plus rapide que celle observée dans les autres secteurs, ce qui peut être interprété comme une réponse démographique à la surexploitation par la pêche. D'ailleurs, l'augmentation de l'abondance en 2021-2022 dans le secteur Brochu est principalement attribuable à la plus grande proportion de dorés jaunes de petite taille (< 32 centimètres). La taille à maturité des femelles est également élevée, soit plus de 50 centimètres, ce qui signifie que plus de 50 % des femelles ne se seront pas reproduites au moins une fois avant d'atteindre 47 centimètres et n'auront donc pas été protégées par la gamme de taille. Bien que l'état de situation se soit amélioré, l'ensemble de ces indicateurs est cohérent avec le diagnostic du dernier rapport d'inventaire, qui identifiait la population du secteur Brochu comme étant à risque de surexploitation par la pêche<sup>10</sup>.

En conclusion, le réservoir Gouin est l'un des plans d'eau où les populations autosuffisantes de dorés jaunes sont les plus productives du Québec. Les deux principales mesures réglementaires de protection sont la gamme de taille de 32 à 47 centimètres et l'ouverture tardive de la pêche sportive dans l'habitat de reproduction du doré jaune, deux mesures réglementaires qui devraient être maintenues. L'état de situation de ces populations est globalement bon, mais le bilan montre des différences intersectorielles marquées. D'autres secteurs qui ne sont pas couverts par les pêches expérimentales pourraient également être à risque de surexploitation par la pêche, comme cela a été observé dans le secteur Brochu<sup>11</sup>. Dans ce contexte, une étude génétique permettrait de mieux comprendre la structure des populations de dorés jaunes entre les différents secteurs du réservoir Gouin et, ce faisant, de mieux orienter les prochaines mesures de gestion des populations. Enfin, le réservoir Gouin est actuellement exempt d'espèces aquatiques exotiques envahissantes susceptibles d'altérer le bon fonctionnement de l'écosystème. Il importe donc de continuer d'exercer une surveillance et de sensibiliser la clientèle à cet enjeu afin de préserver une bonne qualité de pêche pour les générations futures.

<sup>8</sup> [Biology, management, and culture of walleye and sauger](#)

<sup>9</sup> [Species-specific preferences drive the differential effects of lake factors on fish production](#)

<sup>10</sup> [État des populations de dorés jaunes au réservoir Gouin](#)

<sup>11</sup> [Pêche expérimentale au réservoir Gouin en 2002 \(2\) Dynamique des populations de poissons](#)

---

## **Auteur**

Marc Pépino, biologiste, Ph. D.

Direction de la gestion de la faune de la Mauricie et du Centre-du-Québec (DGFa-04-17)

## **Réviseurs**

Martin Bélanger, biologiste, M. Sc.

Direction de la gestion de la faune de l'Abitibi-Témiscamingue

Yves Paradis, biologiste, M. Sc.

Direction principale de l'expertise sur la faune aquatique

## **Collaborateurs techniques**

Nicolas Auclair, technicien de la faune, DGFa-04-17

Rémi Bacon, technicien de la faune, DGFa-04-17

Félix Boudreault, assistant à la protection de la faune, Corporation de gestion du réservoir Gouin

Manon Boudreault, technicienne de la faune, DGFa-04-17

Lisette Coutu, adjointe administrative, DGFa-04-17

Tristan Couture, technicien de la faune, DGFa-04-17

Sophie Dubois, assistante à la protection de la faune, Corporation de gestion du réservoir Gouin

Guillaume Hubert, technicien de la faune, DGFa-04-17

Steve Lacasse, assistant à la protection de la faune, Corporation de gestion du réservoir Gouin

Maude Larivée, assistante à la protection de la faune, Corporation de gestion du réservoir Gouin

Anais Lopèz, assistante à la protection de la faune, Corporation de gestion du réservoir Gouin

Brandon Lopez, assistant à la protection de la faune, Corporation de gestion du réservoir Gouin

Frédéric Noël, directeur général, Corporation de gestion du réservoir Gouin

Xavier Perron, assistant à la protection de la faune, Corporation de gestion du réservoir Gouin

René Perreault, technicien de la faune, DGFa-04-17

Yves Robitaille, technicien de la faune, DGFa-04-17

Mathieu Thériault, technicien de la faune, DGFa-04-17

## **Photographies et illustrations**

Photos en-tête : MELCCFP

Illustration du doré jaune : Louis L'Hérault

© Gouvernement du Québec

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, [2025]

ISBN (PDF) : 978-2-555-02510-3

---